

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prévention des conduites à risques chez les jeunes Question écrite n° 22422

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la prévention des conduites à risques et la protection des jeunes, notamment face au danger que peut représenter la consommation d'alcool. Aujourd'hui, en France, l'alcool est responsable de 41 000 décès par an. Et malgré quelques améliorations observées ces dernières années s'agissant des publics scolaires, les niveaux de consommation d'alcool chez les jeunes restent très préoccupants. Selon les chiffres rapportés par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives : 85,7 % des adolescents de moins de 17 ans ont déjà consommé de l'alcool ; 8,4 % ont une consommation régulière ; 44 % ont déclaré une alcoolisation ponctuelle importante dans le mois. À noter la popularité inquiétante des alcools forts sur ce même public (67,3 % pour les alcools forts et les spiritueux ; 63,5 % pour la bière ; 35,9 % pour le vin et le champagne ; 26,4 % pour les prémix). La situation est très inquiétante, et ce, d'autant que la littérature scientifique met en exergue un lien évident entre l'exposition à la publicité et l'augmentation de la consommation d'alcool. D'ailleurs, en raison de leurs pratiques sociales (internet, réseaux sociaux, loisirs, cinéma, sports), les jeunes sont plus sensibles aux publicités directes ou non, qui valorisent l'image « positive » de tel ou tel comportement ou produit, ce qui influence leur consommation. Sur ce sujet, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement afin de mieux prévenir les conduites à risques et de protéger les jeunes.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie

Circonscription: Orne (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 22422

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>13 août 2019</u>, page 7444 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)